

Jour2Fête présente



PRIX FONDATION GAN  
À LA DIFFUSION  
63<sup>e</sup> SEMAINE DE LA CRITIQUE  
CANNES 2024



PRIX SACD  
63<sup>e</sup> SEMAINE DE LA CRITIQUE  
CANNES 2024

# JULIE SE TAIT



un film de LEONARDO VAN DIJL

**DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE**



# JULIE SE TAIT

Un film de **LEONARDO VAN DIJL**

Julie, une star montante du tennis évoluant dans un club prestigieux, consacre toute sa vie à son sport. Lorsque l'entraîneur qui pourrait la propulser vers les sommets est suspendu soudainement et qu'une enquête est ouverte, tous les joueurs du club sont encouragés à partager leur histoire. Mais Julie décide de garder le silence...

**AU CINÉMA LE 29 JANVIER**

## ORGANISER UNE SÉANCE DE GROUPE

Le film *Julie se tait* est disponible pour des projections de groupes (scolaires\* et autres) à la demande dans tous les cinémas. Pour organiser une projection de groupe, n'hésitez pas à contacter votre salle de cinéma ou à vous adresser au distributeur du film : [scolaires@jour2fete.com](mailto:scolaires@jour2fete.com)

\*Les projections scolaires sont éligibles à la part collective du Pass Culture.

### SOMMAIRE DU DOSSIER

|   |       |
|---|-------|
| <i>Introduction</i> .....   | p. 3  |
| <i>Questions au cinéaste Leonardo Van Dijn</i> .....                  | p. 4  |
| <i>Entretien avec le psychologue Greg Décamps</i> .....               | p. 6  |
| <i>L'association Rebond soutient la sortie de Julie se tait</i> ..... | p. 8  |
| <i>Les violences sexuelles : repères</i> .....                        | p. 9  |
| <i>Activités pédagogiques</i> .....                                   | p. 12 |
| <i>Pour aller plus loin</i> .....                                     | p. 19 |



# Introduction

Premier long-métrage du réalisateur Belge Leonardo Van Dijn, *Julie se Tait* (2025) raconte l'histoire de Julie (Tessa Van den Broeck), jeune espoir du tennis féminin qui doit se libérer d'une relation d'emprise et de violence.

Quand son entraîneur Jeremy est suspendu, après le suicide d'une de ses camarades, Julie est conduite à remettre en question sa propre expérience, et à prendre une décision lourde de conséquences pour sa vie et sa carrière.

Avec ce film, Leonardo Van Dijn réussit raconter une histoire de violence sexuelle sans victimiser ni culpabiliser le personnage principal. Le silence de Julie dans le film n'est pas simplement une marque du trauma qu'elle a subi. Il est encore moins un signe de faiblesse ou de complicité. Il exprime l'enjeu énorme à s'exprimer sous la pression conjugée du regard des pairs (les autres élèves), des attentes des adultes, des exigences de la compétition... Il fait écho à un autre silence, ancestral et systémique, celui de la société sur les violences sexuelles.

Alors que la plupart des rares récits consacrés aux violences sexuelles se déroulent au moment clé de la révélation des faits et de la "libération de la parole" (selon une expression devenue consacrée), *Julie se tait* se situe avant, dans le moment douloureux de la prise de conscience et du cheminement de la victime vers la parole. En refusant les solutions trop simples, et différant le moment cathartique de la divulgation, le récit nous oblige à réellement nous interroger sur le vécu et les craintes de son héroïne.

Le présent dossier propose quelques ressources et pistes d'exploitation aux enseignants et éducateurs qui souhaitent étudier le film et aborder la question des violences sexuelles, dans le sport et au-delà.

Ces ressources et ces pistes ne sont, évidemment, que des suggestions, et ne prétendent pas épuiser tous les aspects du film ou établir toutes les perspectives et analyses possibles.



# Questions au cinéaste Leonardo van Dijn

Leonardo van Dijn est un auteur et réalisateur belge. *Julie se tait* est son premier long-métrage, après trois courts-métrages dont *Stéphanie* (2020), sélectionné et récompensé dans plus de 150 festivals.

***Pourquoi centrer votre film sur une protagoniste qui garde le silence, plutôt que sur un personnage qui sortirait du silence ?***

Je voulais raconter une histoire qui offrirait une voie de sortie à Julie, en montrant comment, peu à peu, elle reprend le contrôle de son existence. Sa décision de se taire introduit une énergie singulière, à la fois libératrice et rebelle, qui oblige le film à suivre son rythme, sans qu'elle cède aux pressions de la société. Au fil du récit, on découvre en Julie une héroïne contemporaine, qui met en lumière les injonctions et les injustices invisibles de notre époque. Telle Antigone, Julie ose dire "non". Dans un monde qui la pousse à parler, elle reste muette, ce qui amène son entourage à réellement l'écouter. Le silence peut être une violence qui vous ronge et anéantit votre identité. En même temps, prendre la parole peut aussi vous exploser à la figure. Que faire face à ce dilemme? Confronté à la force destructrice des non-dits ou au danger de la parole publique, on risque de perdre quelque chose dans les deux cas. En fin de compte, la question existentielle que *Julie se tait* pose, c'est : "Être ou ne pas être ?"

***Même dans son silence, Julie n'est pas présentée comme une solitaire et, au contraire, noue des relations avec autrui. Elle a une vie sociale, des proches auxquels elle tient. S'agissait-il de raconter une histoire collective autant qu'individuelle?***

Absolument. Avec cette approche à 360°, l'injustice se déploie au-delà des souffrances d'une personne - elle se propage dans tout un groupe, elle le contamine. C'est en voyant Julie renouer avec le monde extérieur dont elle s'est coupée depuis des années qu'on comprend à quel point son silence lui pesait, à elle et à son entourage. En épousant son point de vue, j'espère donner lieu à un questionnement constructif sur nos lois et nos mesures de prévention et de sensibilisation. Un monde plus sûr pour Julie sera un monde plus sûr pour nous tous, et c'est notre responsabilité à tous d'en faire une réalité.



***Votre traitement du sujet se distingue par une approche quasiment poétique...***

C'était notre intention, à ma coscénariste Ruth Becquart et moi. Nous voulions réintroduire de la poésie dans un sujet qui en est totalement dénué. Ça tient à ce qu'on qualifie en temps normal d'"ordinaire". Julie traverse une période où elle se trouve incapable de s'aimer telle qu'elle est. En prenant conscience des petites choses de la vie et de la beauté qu'elles renferment, elle commence à renouer avec le monde. Son affection pour son chien, son sketch pour l'école, ses séances de kiné. C'étaient ces moments qui, à nos yeux, lui permettraient de se retrouver elle-même.

***La majorité de vos acteurs sont non professionnels. Était-ce un défi de trouver les bonnes personnes et de travailler avec elles sur le plateau?***

Au contraire, c'était très stimulant. On a eu beaucoup de réponses à notre appel à casting - je crois que Tessa (Julie) s'est présentée dès le deuxième jour. Sa joie de vivre était tellement communicative qu'on avait du mal à l'imaginer à la place de Julie. Entre la lumière qu'elle dégageait et l'ombre du mutisme de Julie, le contraste avait de quoi fendre le cœur. Sa vidéo d'audition nous a tirés des larmes, à ma coscénariste Ruth et moi. Et une fois qu'on a trouvé Julie, le choix des autres comédiens s'est fait facilement. On a d'ailleurs recruté plusieurs amis de Tessa et de nombreux joueurs de son club de tennis se sont retrouvés dans le film. On savait depuis le début que Tessa était douée, mais elle a vraiment crevé l'écran pendant le tournage. C'était incroyable à voir. [...]

***En tant que cinéaste, qu'est-ce qui vous intéresse particulièrement dans le monde du sport, notamment à haut niveau ? Y a-t-il une beauté ou une cinégénie singulière du tennis ?***

Avec le monde du sport, on peut traiter de sujets actuels dans un environnement bien défini, qui serviront de métaphore globale de notre société. D'un point de vue plus personnel, Julie a du courage, et c'est à la fois sa force et son point faible, hélas : elle n'a pas appris à fixer de limites. Je m'identifie à son côté sportif. Le cinéma n'a jamais été une évidence pour moi et j'ai dû me battre pour me faire une place dans ce milieu. C'est un parcours difficile, non exempt de violence ou de cruauté, mais j'ai pu finir mon film et j'ai découvert que j'en étais capable. Je dois ça à l'état d'esprit que j'ai forgé pendant mes années de sport. À titre personnel, j'ai aussi une grande passion pour le tennis et je voulais entourer Julie de choses que j'aime. J'avais envie de faire sentir ça au public. Je voulais dire : "Ça va aller. Tu traverses des épreuves, mais à la fin, tu t'en sortiras."

*Entretien extrait du dossier de presse du film © Jour2fête*

# Entretien avec le psychologue Greg Décamps

Professeur de Psychologie du sport et de la santé, Greg Décamps est notamment l'auteur du rapport ministériel "Étude des violences sexuelles dans le sport en France".

***Pour avoir travaillé longtemps sur la question des violences sexuelles dans le sport, qu'avez-vous pensé du film Julie se tait ?***

La plupart des œuvres qui évoquent la question des violences sexuelles sont centrées sur le moment de la divulgation et/ou en évoquent les conséquences. *Julie se tait* s'intéresse, et c'est toute l'originalité du film, à tout ce qui peut se passer avant que la personne ne s'exprime. Le film montre qu'une victime a souvent pour réflexe de dissimuler sa souffrance, surtout dans le milieu sportif, et qu'elle peut se taire malgré le soutien de son entourage, malgré la présence de dispositifs d'accueil de la parole. Il est très important de faire comprendre à l'entourage des sportifs, qu'il ne suffit pas toujours d'être à l'écoute et bienveillant pour que les victimes se sentent libres de parler.

***On sent que, chez Julie, la première difficulté est de se concevoir comme victime, de comprendre ce qu'elle a vécu.***

En effet. Beaucoup de facteurs peuvent expliquer ce manque de repères ainsi que la difficulté à mettre des mots sur ce que l'on a vécu, à commencer par le traumatisme lié aux événements que l'on a pu subir. Mais *Julie se tait* montre aussi la puissance du phénomène d'emprise. L'emprise qu'exerce son entraîneur sur Julie contribue à la perte de ses repères, la laisse dans l'incertitude et l'incompréhension. La personne vers laquelle elle a l'habitude de se tourner est justement son bourreau. On voit dans le film que c'est à lui qu'elle demande spontanément des explications, pour comprendre ce qui est arrivé à sa camarade. À ce propos, le film montre avec justesse que l'emprise ne s'arrête pas forcément quand il y a une séparation physique : avec les smartphones, les communications numériques, les réseaux sociaux, l'emprise peut tout à fait s'exercer à distance.

***Julie n'est d'abord pas présentée comme une victime. Elle est avant tout montrée comme une championne en devenir, une compétitrice. En quoi le contexte du sport de haut niveau est-il un facteur de risque pour des jeunes ?***

On sait que l'environnement sportif est propice au silence : un sportif apprend très tôt à se taire et à obéir, à appliquer sans discuter les consignes de l'entraîneur, des encadrants, des dirigeants, toutes ces personnes censées savoir ce qui est bon pour lui. Le sportif a aussi un rapport particulier à la souffrance, physique comme psychologique : on lui apprend à endurer la douleur, la défaite, l'humiliation, il intègre très tôt qu'il s'agit de passages soit disant obligés pour devenir un champion. Parmi les contextes sportifs qui sont très à risques d'amener un sportif à accepter l'inacceptable, et c'est justement ce qui est montré dans le film, il y a les moments de la carrière sportive qui correspondent à "l'éclosion vers le haut niveau". Quand on sait qu'il y a plein d'autres jeunes qui se battent pour prendre votre place, on ne va pas prendre le risque de tout remettre en cause. Les prédateurs le comprennent très bien, ils jouent sur les fragilités du sportif. Dans le film, on voit bien que c'est seulement lorsque Julie a réussi la sélection de l'épreuve qu'elle convoitait qu'elle peut se mettre à parler. Le problème auquel sont confrontés les champions c'est qu'ils sont en permanence dans ce contexte de compétition. Et, bien souvent, ils attendent que leur carrière soit terminée pour exposer les faits qu'ils ont subis. Je voudrais ajouter aussi, pour nuancer et compléter le film, qu'il ne faut pas stigmatiser les entraîneurs comme étant toujours les agresseurs potentiels. La majorité des violences sexuelles dans le sport sont des violences "horizontales", c'est-à-dire que dans la plupart des cas ce sont des sportifs qui qu'en prennent à d'autres sportifs.

**Plusieurs champions et championnes (Michael Phelps, Simone Biles, Naomi Osaka...) ont récemment porté à l'attention du grand public des problèmes de santé mentale des sportifs. Pensez que cette problématique est suffisamment prise en compte dans le sport de haut niveau ?**

Elle est prise en compte au niveau organisationnel, dans les comités olympiques, les fédérations, les objectifs d'établissement. Toutes ces structures ont pris conscience que la santé mentale de l'athlète doit être au cœur du projet sportif. Mais ce n'est pas encore suffisamment le cas au niveau du terrain. De manière plus large, il reste très difficile pour un sportif ou une sportive de dire qu'il souffre ou a souffert d'une dépression. On sait pourtant que les différentes formes de dépression touchent plus de la moitié des individus au moins une fois dans leur vie. L'image que l'on se fait du sportif de haut niveau est incompatible avec cette idée de la dépression, on considère encore les athlètes comme invincibles, ce qui rend encore plus difficile pour les athlètes "d'avouer" leurs troubles ou leurs simples faiblesses.



Elle est prise en compte au niveau organisationnel, dans les comités olympiques, les fédérations, les objectifs d'établissement. Toutes ces structures ont pris conscience que la santé mentale de l'athlète doit être au cœur du projet sportif. Mais ce n'est pas encore suffisamment le cas au niveau du terrain. De manière plus large, il reste très difficile pour un sportif ou une sportive de dire qu'il souffre ou a souffert d'une dépression. On sait pourtant que les différentes formes de dépression touchent plus de la moitié des individus au moins une fois dans leur vie. L'image que l'on se fait du sportif de haut niveau est incompatible avec cette idée de la dépression, on considère encore les athlètes comme invincibles, ce qui rend encore plus difficile pour les athlètes "d'avouer" leurs troubles ou leurs simples faiblesses.

**Le film est assez intéressant parce qu'il montre qu'à la fois Julie est très entourée, mais qu'elle est dans une grande solitude.**

Cette solitude est probablement la conséquence négative de la non-divulgateion. L'entourage familial est présent et bienveillant. Julie est aussi appréciée de ses camarades, elle a donc un entourage social qui est très soutenant. Et la structure dans laquelle elle évolue met en place un dispositif destiné à accueillir la parole dans des conditions où la confidentialité est bien respectée. Malgré toutes ces mains tendues qui pourraient lui permettre de prendre conscience de quoi elle a été victime et d'en parler, "Julie se tait" et, pire, elle se tourne vers son prédateur. Il s'agit aussi d'une façon de se protéger des conséquences attendues de la divulgation. . Très souvent, les victimes ont peur que leurs paroles génèrent énormément de conséquences négatives et que de toute façon elles ne seront pas crues. Dans la réalité, on sait que c'est l'inverse : parler a des effets majoritairement positifs et cela permet d'être accompagné et protégé.

**Ce qui pousse Julie à parler dans le film, c'est aussi de prendre conscience qu'il y a d'autres victimes, réelles ou potentielles.**

Oui. Très souvent, le désir de protéger les autres fait partie des facteurs qui poussent les victimes à parler. Elles se disent que "si je parle ça aidera les autres à parler et ça empêchera mon agresseur de recommencer. C'est valable dans d'autres contextes, également par exemple dans le champ des violences conjugales où les femmes décident de parler lorsqu'elles ont peur que l'homme s'en prenne aux enfants, ou dans les cas d'inceste où les enfants agressés ont peur que les frères et sœurs se fassent agresser à leur tour.

**Vous avez commencé à travailler sur ce sujet au début des années 2000. Deux décennies après, est-ce que les choses avancent ?**

Les choses ont avancé dans le sens où, il y a vingt ans, la grande majorité des personnes à qui on parlait du sujet des violences sexuelle dans le sport tombaient des nues. La réaction c'était d'abord "Je n'ai jamais entendu parler de ça" puis "Je n'aurais jamais imaginé que ça puisse exister". Aujourd'hui plus personne ou presque ne tient ce discours-là. Maintenant, tout le monde a déjà entendu des violences sexuelles, après toutes les divulgations qui ont pu avoir lieu dans les milieux artistiques, le sport, la religion, la politique, etc. Il y a une meilleure éducation et une plus grande vigilance chez les jeunes, qui sont davantage conscients de ce qui se fait ou ce qui ne se fait pas. Les jeunes entre 15 et 25 ans sont maintenant beaucoup plus au clair sur la notion de consentement, la définition du viol, les différents types d'agression, etc. Ces connaissances protègent, ou tout du moins réduisent les risques de subir de tels agissements.

**Et du côté des institutions ?**

Les institutions ont avancé, également. Il y a aussi des professions, comme les gendarmes, qui ont nettement amélioré leur protocole de recueil de la parole des victimes. Dans tous les secteurs, de plus en plus d'encadrants, entraîneurs ou dirigeants, sont formés à ces problématiques. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de violences sexuelles ou sexistes, de propos violents ou discriminatoires, mais les intervenants qui vont interagir avec les jeunes ont été en général sensibilisés à ces questions. Néanmoins, le film nous rappelle qu'il ne suffit pas de mettre en place un protocole qui paraît solide, pour se dire que la situation est sous contrôle. Ces problématiques de violences doivent être pour les institutions un sujet de vigilance permanente. Car, comme nous le montre l'exemple de Julie, le chemin vers la parole est toujours douloureux et difficile.

**Professeur de Psychologie du sport et de la santé à l'Université de Bordeaux et auteur du rapport ministériel "Étude des violences sexuelles dans le sport en France".**

Entretien réalisé par Vital Philippot, décembre 2024, © Zérodeconduite

# L'association Rebond soutient la sortie de *Julie se tait*.

Par Angélique Cauchy

"J'ai été violée par mon entraîneur de tennis de mes 12 à mes 14 ans. J'ai raconté cette histoire dans un livre publié en octobre 2024, *Si un jour quelqu'un te fait du mal* (Stock éditions). Avec les trois autres victimes de mon agresseur, j'ai fondé l'association Rebond, pour aider les victimes de violences sexuelles, dans le sport mais pas seulement.



Photo © Astrid Di Crollanza

Au fil des années, l'association a évolué pour s'occuper plus largement de la prévention des violences sexuelles, et dispenser des formations à des publics d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Nous sommes là pour aider les victimes d'hier à se reconstruire, mais aussi pour que les enfants d'aujourd'hui ne deviennent jamais des victimes.

Nous avons décidé, avec l'association Rebond, d'être partenaire de la sortie du très beau film de Leonardo Van Dijn, *Julie se tait*.

J'ai évidemment été très touchée par le film, tant les parallèles entre mon histoire et celle de Julie sont nombreux. Pourtant le film ne raconte pas du tout la même chose que mon livre, et en cela ils sont très complémentaires : mon témoignage se concentre sur les violences sexuelles (qui ne sont pas montrées dans le film), et sur tout ce qui s'est passé après la divulgation des faits (le film s'arrête à ce moment-là).

*Julie se tait* met en scène le moment qui sépare la fin des violences de la prise de conscience et de la décision de témoigner. Pour moi, cette période a duré 15 ans. Pour Julie elle ne dure que quelques jours, mais ces quelques jours concentrent des problématiques cruciales dans la prise en charge des violences sexuelles :

- Quelle réaction avoir quand on soupçonne un cas de violence sexuelle ?
- Quels sont les signaux faibles qui doivent nous alerter chez un adolescent ?
- Pourquoi malgré toutes les perches que l'on peut lui tendre, il reste très difficile pour une victime de parler ?

C'est pour cela que *Julie se tait*, au delà de ses éminentes qualités cinématographiques (en tant que joueuse de tennis, j'ai été particulièrement sensible au travail sur le son !), est un bel outil pédagogique, qui permet d'aborder nombre de problématiques (le respect de l'intégrité physique et mental du sportif, le phénomène d'emprise, les mesures à prendre en cas de violences sexuelles avérées ou présumées...)

Nous allons d'ailleurs intégrer le film aux formations que nous proposons, notamment en direction des adolescents.

**Aujourd'hui on sait qu'1 enfant sur 7 est victime de violences dans le sport avant sa majorité.**

**C'est une statistique terrible, et on doit tous se mobiliser pour que la situation évolue.**

**Le sport peut et doit être une formidable école de la vie.**

**Avec Rebond nous nous battons pour que le sport construise et ne détruise plus. "**

Pour aller plus loin

- L'association **Rebond** : <https://www.assorebond.com>  
[rebond.contact@gmail.com](mailto:rebond.contact@gmail.com)



- L'association propose une exposition photo, **(é)preuves**.

Cette exposition de photographies d'Astrid di Crollanza, inspirées du livre d'Angélique Cauchy, allie l'art à la sensibilisation sur les violences sexuelles faites aux mineurs.

- *Si un jour quelqu'un te fait du mal*, le livre d'Angélique Cauchy, vient de sortir aux éditions Stock



# Les violences sexuelles : repères

## Que dit la loi ?

**Les violences à caractère sexuel**, telles qu'elles sont définies par le code pénal, peuvent prendre la forme d'un crime dans le cas du viol, et de délits tels que les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel. Ces comportements sont punis par la loi parce qu'ils portent atteinte à la santé mentale, physique et psychologique d'autrui.

La sphère sexuelle est dominée par le **consentement**. Sans ce consentement, les actes sont nécessairement constitutifs d'une infraction réprimée par la loi pénale sur différents fondements :

- **le viol** lorsqu'il y a un acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis par violence, contrainte, menace ou surprise (article 222-23 du code pénal)
- **l'agression sexuelle** en cas d'atteinte sexuelle sans pénétration mais commise avec violence, contrainte, menace ou surprise (article 222-27 du code pénal)
- **l'atteinte sexuelle** lorsque celle-ci est commise par un majeur sur un mineur de moins de 15 ans et ce même sans violence, contrainte, menace ni surprise (article 227-25 du code pénal).

La sanction pénale peut être aggravée selon les circonstances dans lesquelles se sont produits les faits. Ainsi, le viol est passible de 15 ans de réclusion criminelle voire de 20 ans si le viol est commis sur un mineur de quinze ans ou par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions (Articles 222-23 et 222-24 du code pénal).

Source : Légifrance

## En chiffres

D'après l'enquête "Virage" de l'INED en 2016:

**14,5%** des femmes et **3,9%** des hommes âgés de 20 à 69 ans ont subi des violences sexuelles (viols, tentatives de viol, attouchements du sexe, des seins ou des fesses, baisers imposés par la force, pelotage) au cours de leur vie.

En moyenne, on estime que:

**217 000** femmes âgées de 18 à 74 ans sont victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles au cours d'une année.

Source : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

En France:

**70%** des plaintes pour violences sexuelles sont classées sans suite.

Source : Ministère de la Justice, 2018.

Pour:

**1** femme sur **6** l'entrée dans la sexualité se fait par un rapport non consenti et désiré. Pour 36% de ces répondantes, ce rapport a eu lieu avant leurs 15 ans.

Source : Enquête #NousToutes Consentement dans les rapports sexuels (2020) <https://www.noustoutes.org/comprendre-les-chiffres/>

En France:

**17%** des sportifs français déclarent ou pensent avoir subi des violences à caractère sexuel en milieu sportif

Source : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

# Les violences sexuelles : repères

## Un silence systémique

"La majorité de la population n'est pas au courant de l'ampleur des violences. Ou, si elle a entendu ou lu les chiffres, les a oubliés. Pourquoi ? Parce que ces chiffres sont douloureux. Presque insupportables, au fond. Ces chiffres disent une réalité que nous avons du mal à accepter : les violences sont massives. Structurelles.

Les violences sexistes et sexuelles font partie du quotidien de centaines de millions de femmes et d'enfants en France et dans le monde. Elles ne sont pas "extraordinaires", elles ne sont pas seulement le viol et l'assassinat atroce d'une joggeuse dont on parle au journal télévisé, qui nous glace - mais qu'on s'empresse d'oublier. Elles sont présentes autour de nous. Au travail, à la maison, dans la rue, dans les transports en commun. Cette amnésie permanente et collective me fascine. Comment peut-on ignorer, ou faire mine d'ignorer, un fait social, politique, culturel aussi énorme que les violences sexuelles ? Alors, pour lutter contre l'amnésie, contre le déni, je commence par les chiffres. Toujours. Les chiffres permettent de briser l'illusion dans laquelle nous nous réfugions trop souvent pour éviter de nous confronter à la réalité. L'illusion que les violences n'existeraient que chez les autres, dans les autres familles, les autres cercles d'amis.e.s. L'illusion également que globalement, "ça va". Que ce n'est pas la catastrophe."

Source : Caroline De Haas, *En Finir avec les Violences Sexistes et Sexuelles*, 2021.

## Contacts utiles

- **EN SITUATION D'URGENCE, APPELER LE 17 ou LE 114** - Numéro national pour les appels d'urgence en France métropolitaine accessible aux personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler (personnes sourdes, malentendantes, aphasiques, dysphasiques).
- **VICTIMES MINEUR(E)S : Le 119 "Enfance en Danger"** (7j/7 - 24h/24 - Gratuit) - [www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)
- **VICTIMES MAJEUR(E)S : 3919 "Violences Femmes Info"** - numéro d'écoute national gratuit et anonyme pour les femmes victimes de violences
- **Site gouvernemental - Arrêtons les violences** : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- **Portail de signalement gratuit, anonyme et disponible 24h/24 du ministère de l'Intérieur** : <https://www.service-public.fr/cmi>

## Documents

- **Plaquette Prévenir les violences sexuelles dans le sport** : <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2022-09/pre-vention-violences-sport-plaquette-pdf-970.pdf>
- **Vademecum "Pour mieux repérer et réagir face aux violences à caractère sexuel dans le champ du sport"** : <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/vade-mecum-pr-vention-violences-sexuelles--5318.pdf>
- **Page suivante : le Reglo'sport** :

# Règlo'sport

|   |  |    |
|---|--|----|
| <p><b>Je ressens du bien-être, de la confiance et du respect quand...</b></p> | Je me sens encouragé-e dans mes efforts  | 1  |
|   | Les règles sportives, les personnes et l'environnement sont respectés  | 2  |
|   | Je me sens libre de demander des explications sur une parole, un geste, une consigne   | 3  |
|   | Je me sens libre de demander les adaptations dont j'ai besoin pour ma pratique   | 4  |
|   | Mon corps m'appartient, mon accord est demandé lors d'un geste technique ou un contact répété sur mon corps.                                       | 5  |
|   | Je me sens à l'aise quand je me change, ou qu'on m'aide. Mon intimité est respectée.   | 6  |
|   | Je peux vivre sans crainte mon identité ou mon orientation sexuelle  | 7  |
| <p><b>Je ressens gêne et malaise quand...</b></p>                             | Je ressens des attitudes (paroles, gestes, regards) dévalorisantes ou trop flatteuses, sur mon corps, ou mes vêtements                             | 8  |
|   | Je dois me mettre en sous-vêtements à la vue des autres (vestiaire, massage, pesée, transport, douche en plein air...)                             | 9  |
|   | L'encadrement entre dans les vestiaires sans attendre mon autorisation   | 10 |
|   | On m'aide dans des gestes de la vie quotidienne (habillement, toilettes ...) sans que j'en aie exprimé le besoin ou l'envie                        | 11 |
|   | Je ressens une pression de plus en plus lourde par les réseaux sociaux (entraîneurs, coéquipiers, followers, sponsors, chantage à la sélection...) | 12 |
|   | On me demande de rester à la fin de l'entraînement alors qu'il n'y a plus personne. Cette situation m'angoisse                                     | 13 |
| <p><b>Je me sens très mal et j'ai peur quand...</b></p>                       | Je me sens seul-e, isolé-e et harcelé-e ; j'ai peur, alors que j'aime mon sport  | 14 |
|   | Je subis des violences sur les réseaux sociaux (messages haineux ou sexuels...)  | 15 |
|   | On diffuse des photos de parties de mon corps, en sous-vêtements ou nues   | 16 |
|   | On me prive d'un matériel adapté, d'un traitement médical autorisé, ou de boire ou de manger   | 17 |
|   | Mes parties intimes sont touchées, caressées, embrassées (bouche, cuisse, fesses, poitrine, sexe)  | 18 |
|   | On me demande de toucher, caresser ou embrasser les parties intimes d'une autre personne ; je subis un rapport sexuel                              | 19 |
| On me fait du chantage pour que je garde le secret                            | 20   |    |



Amuse-toi !



Non tu n'es pas seul-e, tu peux en parler



Non, tu n'es pas responsable mais tu es en danger, des professionnel-le-s peuvent t'aider



## Les numéros d'urgence

Police Secours  
Urgences pour les personnes atteintes de surdit -aphasie

## Les numéros utiles

17  
114

## Violences Femmes infos

119  
3977  
0800 05 95 95

## Cellule du minist re des Sports/

signalements  
signal-sports@sports.gouv.fr

## Tchat

En avant toutes : Commentonsaime.fr (violences dans le couple, sexuelles ou sur les personnes LGBTQIA+ ; personnel form  aux handicaps)

Un projet



Soutenu par



## Avant le film

### 1/ Étudiez l'affiche du film.



- Décrivez la scène représentée, l'attitude du personnage principal, le cadrage, le titre.
- En quoi ces éléments concourent-ils à provoquer une tension ?
- Peut-on imaginer l'histoire que raconte le film à partir de cette affiche ?

### 2/ Visionnez la bande-annonce du film.



- Quels éléments vous paraissent-ils remarquables dans cette bande-annonce ?
- En quoi sont-ils susceptibles de provoquer la curiosité et l'intérêt du spectateur ?

<https://youtu.be/sY2DQxEFjic?si=hKWJRpeOtgKg5mzQ>

## Après le film

### I/ Faire comprendre sans montrer

Dans *Julie se Tait*, la narration ne nous donne pas directement accès à ce qui s'est passé entre Julie et son entraîneur Jeremy.

Les faits ont eu lieu avant le début du film, ils ne nous seront pas montrés.

Elle ne nous donne pas non plus accès à l'intériorité de Julie, qui pendant la majeure partie du film reste muette sur les violences qu'elle a subies (même son témoignage final est ellipsé).

#### Comment le film nous fait-il néanmoins comprendre que Julie a été victime de Jeremy ?

Le récit égrène une succession d'informations parcellaires, mais distille également un certain nombre d'indices plus diffus. Ces éléments mis bout à bout conduisent le spectateur à imaginer ce qui a pu se passer.

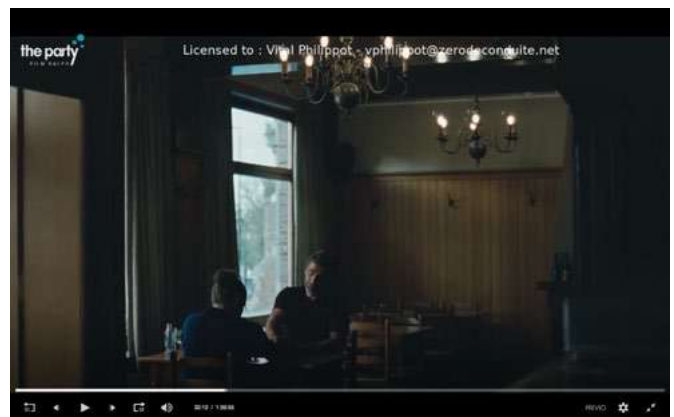
1/ Dans le tableau suivant, indiquez dans la colonne de gauche les informations factuelles délivrées par le film.

Dans la colonne de droite, relevez également les indices qui permettent d'imaginer ce qui s'est passé entre Julie et son entraîneur.

| <i>Informations</i> | <i>Indices</i> |
|---------------------|----------------|
|                     |                |

2/ D'après vous, dans quelles conditions ces choix narratifs mettent le spectateur ?

## 3/ Comment est introduit et mis en scène le personnage de Jeremy, l'entraîneur ?



## 4/ Analyse de scène : analysez la manière dont Leonardo Van Dijn a mis en scène la première (et seule) rencontre entre Julie et son entraîneur. Que permet-elle de comprendre de leur relation et en quoi constitue-t-elle un moment-clé de la relation entre Julie et Jeremy ?



## II/ La difficulté à parler

Les films qui ont pour sujet les violences sexuelles mettent généralement en scène le moment de la divulgation et ses conséquences, quand après des années de silence la vérité éclate comme une déflagration (par exemple *Spotlight* de Tom MacCarthy, *Grâce à Dieu* de François Ozon, *Scandale* de Jay Roach...)

L'action de *Julie se tait* se déroule avant cette divulgation, et montre le difficile chemin à accomplir pour la victime avant de parler. On peut analyser les raisons du silence de Julie.

**1/ a/** Décrivez la vie de Julie : où et avec qui vit-elle, où est-elle scolarisée, dans quel cadre pratique-t-elle son sport ?

**b/** Dressez la liste des personnages de l'entourage de Julie. Est-elle isolée ?

**2/** Peut-on dire néanmoins qu'elle se sent / qu'elle est seule, et pourquoi ?

**3/** Par quels procédés cinématographiques le réalisateur exprime-t-il cette solitude ? Appuyez-vous sur les images du film.



**4/** Décrivez le protocole mis en place par le club après le suicide d'une joueuse. Vous paraît-il adéquat, proportionné et suffisant ?

5/ À partir des documents 1 à 5, émettez des hypothèses sur les raisons du silence de Julie dans le film *Julie se tait*.

## DOCUMENT 1 : Comprendre et reconnaître les violences sexuelles

C'est parfois des années après que les sportifs comprennent que ce qu'ils ont subi n'était pas normal. Une sportive raconte qu'elle a subi des attouchements de la part de son entraîneur de l'âge de 13 ans jusqu'à ses 18 ans. Elle n'a réalisé qu'à l'âge adulte : "j'en ai parlé à personne car je ne m'en rendais pas vraiment compte, je pensais que c'était normal !". Un garçon de 11 ans subit des attouchements de la part d'encadrants d'un club, des jeunes sportives sont témoins par hasard de la scène, elles partiront en courant et n'en parleront pas. Elles n'ont peut-être pas compris la situation ou sa gravité pour avoir le réflexe de prévenir un adulte de confiance. 64 sportifs nous ont confié avoir été témoins et/ou confidents directs de violences sexuelles mais la plupart se sont retrouvés démunis face à un tel "secret".

Jean-Christophe Lapouble et Émilie Giret, "Les violences sexuelles dans le sport : résultats d'enquête", *La revue juridique et économique du sport* Vol. 46 (2023)

## DOCUMENT 2 : La victimisation secondaire

La victimisation secondaire se produit lorsque la victime subit un préjudice supplémentaire non pas en conséquence directe de l'acte criminel, mais en raison de la manière dont les institutions et d'autres personnes traitent la victime. La victimisation secondaire peut être causée, par exemple, par une exposition répétée de la victime à l'auteur, par des interrogatoires répétés sur les mêmes faits, par l'utilisation d'un langage inapproprié ou par des commentaires insensibles de la part de tous ceux qui entrent en contact avec les victimes.

Source : Conseil de l'Europe (CdE) (2006), *Recommandation Rec(2006)8 du Comité des Ministres aux États membres sur l'assistance aux victimes de la criminalité*

## DOCUMENT 3 : Le phénomène d'emprise

*Julie se tait* montre aussi la puissance du phénomène d'emprise. L'emprise qu'exerce son entraîneur sur Julie contribue à la perte de ses repères, la laisse dans l'incertitude et l'incompréhension. La personne vers laquelle elle a l'habitude de se tourner est justement son bourreau. On voit dans le film que c'est à lui qu'elle demande spontanément des explications, pour comprendre ce qui est arrivé à sa camarade. À ce propos, le film montre avec justesse que l'emprise ne s'arrête pas forcément quand il y a une séparation physique : avec les smartphones, les communications numériques, les réseaux sociaux, l'emprise peut tout à fait s'exercer à distance.

Source : entretien avec le psychologue Greg Décamps, décembre 2024

## DOCUMENT 4 : Violences sexuelles et sport de haut-niveau

On sait que l'environnement sportif est propice au silence : un sportif apprend très tôt à se taire et à obéir, à appliquer sans discuter les consignes de l'entraîneur, des encadrants, des dirigeants, toutes ces personnes censées savoir ce qui est bon pour lui. Le sportif a aussi un rapport particulier à la souffrance, physique comme psychologique : on lui apprend à endurer la douleur, la défaite, l'humiliation, il intègre très tôt qu'il s'agit de passages obligés pour devenir un champion.

Le film pointe également un moment particulier qui est facteur de risque : quand le sportif est sur le point d'éclorre, ou de basculer au niveau supérieur, il est prêt à endurer encore davantage. Il y a plein d'autres jeunes qui se battent pour prendre votre place, donc vous n'allez pas prendre le risque de tout remettre en cause. Les prédateurs le comprennent très bien, ils jouent sur les fragilités du sportif. Dans le film, c'est une fois que Julie a passé la sélection qu'elle convoitait, qu'elle peut se mettre à parler.

Source : entretien avec le psychologue Greg Décamps, décembre 2024



## DOCUMENT 5 : Extrait de dialogues du film *Julie se tait*

Dans cette séquence (17:04 à 18:10), les jeunes du club de tennis s'interrogent sur le suicide d'Aline, ex-joueuse du club entraînée par Jeremy (qui est aussi l'entraîneur de Julie).



**Adolescent 1 :** Tu sais pourquoi elle s'est suicidée ?

**Adolescent 2 :** Non on ne sait pas du tout.

**Adolescent 1 :** Jeremy est dur, mais de là à se suicider. Je pense surtout qu'elle avait un sérieux souci.

**Inès :** C'est pour ça qu'ils enquêtent, pour pouvoir innocenter Jeremy.

**Adolescent :** Aucun de nous ne la connaît. Qu'est-ce qu'on va pouvoir dire ?

**Inès :** On connaît Jeremy, donc on a quelque chose à dire.

**Adolescent :** Julie, t'en penses quoi ? T'es toujours avec lui, s'il y a quelqu'un qui peut dire quelque chose, c'est toi.

**Julie :** J'ai jamais eu de problèmes avec lui.

**Adolescente :** Oui mais t'es un peu "sa" Julie.

**Adolescent :** C'est obligatoire ? Moi j'irai pas.

**Inès :** Les gars c'est super important. Jeremy est accusé de Dieu c'est quoi, on va pas le laisser tomber !

## III/ Le cheminement vers la parole

Le film *Julie se tait* met en scène le cheminement psychologique et émotionnel qui permettra à Julie de prendre la parole pour témoigner des violences qu'elle a subies.

1/ En vous aidant des images du film ci-dessous, analysez quelques-uns des jalons qui marquent ce cheminement.



2/ Sa relation avec un nouvel entraîneur semble un élément important dans le cheminement de Julie. En quoi Backie se différencie-t-il de Jeremy, et que peut-on noter de positif dans son attitude par rapport à la joueuse qu'il entraîne ?

3/ La prise de parole de Julie n'est pas montrée dans le film. Comment appelle-t-on ce procédé narratif ? À titre personnel, que pensez-vous de ce parti pris du réalisateur ?

## A/ Filmer le sport et le corps athlétique

*Julie se tait* n'est pas un "film de sport" ou sur le sport : l'histoire de Julie pourrait se dérouler dans un autre environnement (scolaire, artistique, familial...). Néanmoins l'activité tennistique de Julie y occupe une place très importante, et il est intéressant de se pencher sur la manière dont Leonardo Van Dijl filme le sport et le corps athlétique.

Si le cinéma de divertissement (notamment hollywoodien), et plus généralement les médias, nous invitent à voir le monde du sport à travers le prisme spectaculaire de la compétition et de ses à côtés (célébrité, richesse...), Leonardo Van Dijl s'intéresse plutôt à l'envers du décor. Le film ne montre pas de compétitions ni même de match, il se focalise sur la préparation des sportifs (longues et répétitives séquences d'entraînement, travail physique et musculaire, soins chez le kinésithérapeute, etc) et sur tout ce qui se joue à l'ombre des événements sportifs. Leonardo Van Dijl filme ainsi l'entraînement comme un moment et un mode de formation important dans la vie des jeunes athlètes, mais aussi comme une métaphore du processus de maturation en tant que tel, qui parle de la jeunesse, et de la "mise en jeu" du corps dans le monde en général.

1/ Le cinéaste Leonardo Van Dijl a choisi pour jouer le rôle de Julie une vraie athlète. Quelles sont, selon vous, les raisons de ce choix et quel effet a-t-il sur la représentation du sport dans le film ?

2/ Dans un tableau à deux entrées, listez les aspects du sport de haut niveau que montre le film, et ceux qu'il laisse de côté.

| Éléments que montre le film | Éléments qu'il laisse de côté |
|-----------------------------|-------------------------------|
|                             |                               |



3/ Exercice : Visionnez une séquence iconique d'entraînement, celle du boxeur Rocky Balboa dans *Rocky* de Sylvester Stallone (1976) : <https://www.youtube.com/watch?v=YYmfM2TfUA>

Comparez cette séquence aux séquences d'entraînement de Julie dans le film, et montrez qu'il s'agit de deux visions du sport très contrastées, voire antinomiques.

## B/ *Stéphanie* de Leonardo Van Dijnl (2020)

Avant *Julie se Tait*, Leonardo Van Dijnl a réalisé trois court-métrages de fiction.

Tous les trois mettent en scène des personnages d'enfants ou de jeunes adolescents, et abordent la pratique sportive.

Dans les films de Leonardo Van Dijnl, le sport agit comme un révélateur : il est une fenêtre ouverte sur l'adolescence et la manière dont celle-ci est déterminée par les institutions (famille, école, club de sport).

Le corps athlétique y est à la fois le réceptacle et le révélateur des violences sociales. Les jeunes sportives, notamment, sont très tôt confrontés à leur corps comme un outil de travail et un objet de désir. Elles doivent apprendre à le maîtriser et le pousser au-delà de ses limites, mais aussi à le protéger et à le défendre.

Exercice : Le court-métrage *Stephanie* (10 mn) est librement disponible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=SxuFfry-kfo>

Visionnez-le et déterminez quelles sont les similarités et les différences avec le film *Julie se Tait*.



## C/ Un poème signifiant



Dans une courte scène, la professeure d'Allemand de Julie récite quelques vers de poésie : il s'agit d'un extrait d'*Erkönig (Le Roi des Aulnes)*, un des plus célèbres poèmes en langue allemande, écrit par Goethe en 1782. Ce choix n'est évidemment pas fortuit.

Exercice : à partir de la version intégrale du poème, interprétez la manière dont il commente, métaphoriquement, l'histoire de *Julie se tait*.

Qui chevauche si tard à travers la nuit et le vent ?  
C'est le père avec son enfant.  
Il porte l'enfant dans ses bras,  
Il le tient ferme, il le réchauffe.

"Mon fils, pourquoi cette peur, pourquoi te cacher ainsi le visage ?  
Père, ne vois-tu pas le roi des Aulnes,  
Le roi des Aulnes, avec sa couronne et ses longs cheveux ?  
– Mon fils, c'est un brouillard qui traîne.

– Viens, cher enfant, viens avec moi !  
Nous jouerons ensemble à de si jolis jeux !  
Maintes fleurs émaillées brillent sur la rive ;  
Ma mère a maintes robes d'or.

– Mon père, mon père, et tu n'entends pas  
Ce que le roi des Aulnes doucement me promet ?  
– Sois tranquille, reste tranquille, mon enfant :  
C'est le vent qui murmure dans les feuilles sèches.

– Gentil enfant, veux-tu me suivre ?  
Mes filles auront grand soin de toi ;  
Mes filles mènent la danse nocturne.  
Elles te berceront, elles t'endormiront, à leur danse, à leur chant.

– Mon père, mon père, et ne vois-tu pas là-bas  
Les filles du roi des aulnes à cette place sombre ?  
– Mon fils, mon fils, je le vois bien :  
Ce sont les vieux saules qui paraissent grisâtres.

– Je t'aime, ta beauté me charme,  
Et, si tu ne veux pas céder, j'userai de violence.  
– Mon père, mon père, voilà qu'il me saisit !  
Le roi des Aulnes m'a fait mal !"

Le père frémit, il presse son cheval,  
Il tient dans ses bras l'enfant qui gémit ;  
Il arrive à sa maison avec peine, avec angoisse :  
L'enfant dans ses bras était mort.

## D/ Un tournage cohérent avec le propos du film

Le cinéma est directement concerné par les violences sexuelles de deux manières :

- quand il représente ou évoque les violences sexuelles, et participe à leur invisibilisation ou leur banalisation (cf le concept de "culture du viol")
- quand des violences sexuelles sont commises au cours ou en marge de la fabrication d'un film, ou du fonctionnement de l'industrie.

Leonardo Van Dijn et son équipe ont souhaité que la fabrication du film soit en cohérence avec son propos ("un questionnement constructif sur nos lois et nos mesures de prévention et de sensibilisation") et ont porté une attention particulière à la prévention des risques au moment du tournage, comme en témoigne le cinéaste :

*"J'ai cherché à créer un environnement sûr pour Tessa - l'interprète de Julie - et ses camarades. Aucun d'entre eux n'avait jamais joué la comédie avant ce projet. J'ai insisté sur un point : ils pouvaient à tout moment me dire "Peut-être, je vais y réfléchir". C'est une question d'autonomie, on doit pouvoir se permettre de dire "Je ne sais pas (encore)". Dans les relations toxiques, on exige souvent qu'on dise "oui" ou "non", sans entre-deux.*

*Pendant les répétitions, il était important pour moi d'avoir toujours dans la pièce un acteur professionnel, un entraîneur de tennis ou un membre de la production, quelqu'un à qui ils pouvaient parler et poser des questions. Ils n'avaient pas forcément envie de me demander à moi, car je représentais le film et, quelque part, je ne pouvais pas être neutre. La sécurité se construit à 3, pas à 2. Sur le plateau, j'ai proposé aux jeunes acteurs d'inviter leur famille ou leurs amis et j'ai encouragé l'équipe technique à interagir avec eux. Je ne voulais pas les isoler sous prétexte de préserver leur concentration. [...]"*

**Leonardo van Dijn. Entretien, extrait du dossier de presse du film (© Jour2fête)**



## Crédits du dossier

Dossier rédigé par Carlo Comanducci et Vital Philippot  
pour le site Zérodeconduite en partenariat avec Jour2fête

Remerciements à Angélique Cauchy



Photos et images du film : © Jourfête

Ce dossier pédagogique a été édité avec le soutien de

**We love  
tennis**



**ci=DF**

